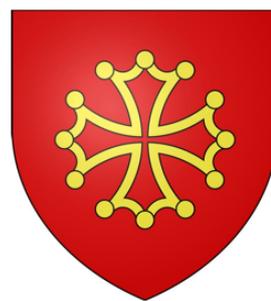




Condato



Janvier 2023

www.condat-sur-vezere.fr

Numéro 11

***La municipalité de Condato-sur-Vézère
vous souhaite une très bonne année***



Le mot du maire

Ce début d'année est pour nous l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée. Une année riche en événements et projets qui ont vu le jour sur notre commune.

Dès 2014, nous avons initié une démarche de labellisation Agenda 21 pour aborder des sujets qui semblaient être secondaires. Aujourd'hui, la nouvelle démarche d'agenda (labellisation agenda 2030) se poursuit avec des actions de développement durable, d'économies des ressources naturelles et énergétiques qui n'étaient qu'une anticipation des contraintes exogènes à notre collectivité mais qui s'imposent à nous tous. Cet agenda 2030 nous invite tous, à envisager des méthodes alternatives, dès aujourd'hui. Je remercie à cette occasion le comité de pilotage pour le travail réalisé.

A cela, il faut rajouter des contraintes financières grandissantes et rémanentes d'un exercice budgétaire à l'autre. C'est pour toutes ces raisons que les économies d'énergies se traduiront par une réduction de l'éclairage public sur des créneaux où les rues ne sont pas fréquentées, par un remplacement des éclairages obsolètes voire la suppression de certains points qui ne se justifient plus.

Nous devons rationaliser nos dépenses de fonctionnement pour les orienter vers des dépenses d'investissement visant à mieux appréhender le changement climatique sans oublier la valorisation de notre patrimoine architectural.



Nous avons, de nouveau, procédé à diverses acquisitions foncières pour favoriser le développement de notre commune avec un nouveau projet de lotissement. Le droit du sol de notre commune sera de nouveau à l'ordre du jour avec l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal. Ce PLUI ne manquera pas de contraindre notre développement par des orientations issues du : SRADDET, SCOT, PPRI, PPRN, etc Tous aussi contraignants les uns que les autres. Même si les documents visant à la protection de populations semblent évidents, d'autres sont plus le fruit de réflexion nationale, voire bureaucratique, favorisant les milieux urbains ou métropoles de notre pays au détriment de nos territoires ruraux.

Le chantier de la Commanderie débutera en ce premier semestre 2023, et le cabinet d'architecte ARCHIMADE 19, a bien saisi toutes les spécificités de notre projet. Sans rentrer dans les détails, la salle polyvalente, les locaux artisanaux seront les priorités d'exécution. D'ailleurs, nous sommes en mesure de détailler l'agencement des futurs locaux artisanaux pour les nouveaux porteurs de projets. Ce projet a d'ores et déjà fait l'objet d'accord de

financement par l'Etat (DETR), le Conseil Départemental, la DRAC, la Région Nouvelle Aquitaine ainsi que l'Europe qui seront sollicités chacun sur des lignes spécifiques.

Le dossier du carrefour de la route de Bouillac devrait débuter au premier trimestre 2023, là aussi l'Etat participera à travers la DETR. Le Conseil Départemental devrait se prononcer dans le mois à venir. Il est à noter que ces travaux visent à assurer la sécurité d'un axe desservant un service public (déchetterie) et une zone économique de notre commune.

Le rond-point dit « des Papeteries » est toujours à l'état de projet bien que le Préfet ait validé l'autorisation administrative d'installation de la chaudière CSR. Cet aménagement est aujourd'hui indispensable pour accompagner les projets de voies douces et vélo-route voie verte pour la circulation des piétons et cyclistes en toute sécurité dans notre vallée.

Enfin, je tiens à féliciter tous les bénévoles et dirigeants du monde associatif Condatois pour leur persévérance et leur dynamisme. Cette année a été riche d'événements grâce à l'abnégation et l'altruisme de nombreuses personnes et je les encourage à maintenir ce lien social essentiel et indispensable pour notre commune.

Tout le conseil municipal et moi-même vous présentons tous nos vœux de santé, prospérité, bonheur pour cette année 2023 et souhaitons la bienvenue aux nouveaux Condatois.

Stéphane Roudier

Des citoyens vigilants et volontaires face aux incivilités

Ces dernières semaines, vous avez sans doute été informé de cas de cambriolages, d'incivilités, de comportements incompatibles avec le bien-vivre ensemble dans votre voisinage.

Bien sûr, ces événements font l'objet de toute l'attention du Conseil municipal mais ce dernier ne peut être seul pour agir. Il en va de l'attention de tous pour que ces faits ne se reproduisent pas.

Par convention avec la communauté de brigades (COB) de Terrasson-Lavilledieu, la municipalité s'est engagée dans le dispositif « participation citoyenne ».

Qu'est-ce que la participation citoyenne ?

Créée en 2006, la participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune. Des référents citoyens sont choisis par le maire, sur volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale. En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien. La participation citoyenne permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et suscite leur adhésion.

Ils sont choisis par le maire sur la base du volontariat, de la disponibilité et du bénévolat. Ils alertent la

gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier. La participation à ce dispositif ne leur confère pas de prérogatives de puissance publique. Les citoyens référents ne doivent donc en aucun cas procéder par eux-mêmes.

Un gendarme référent

Le responsable de la gendarmerie locale désigne un gendarme référent pour entretenir un contact régulier avec les citoyens référents : recueil des informations, dispense de conseils et diffusion des messages de prévention aux fins d'information de la population. Une réunion publique annuelle est organisée par le maire et le responsable local de la gendarmerie pour présenter le bilan du dispositif.

Protégez-vous. Protégez vos voisins, en intégrant la démarche. Vous pouvez déposer votre candidature en mairie ou en joignant le secrétariat au 05.53.51.26.61 ou par message à l'adresse mcondat@wanadoo.fr



Deux applis à connaître

IntraMuros

IntraMuros est une application mobile utilisée par les mairies et les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour diffuser des alertes et des informations. IntraMuros est partenaire de l'association des maires de France.

Que pouvons-nous trouver dans IntraMuros ?

Événements, alertes, points d'intérêt, annuaire, signaler (L'utilisateur se géolocalise, prend une photo, choisit la catégorie et renseigne son adresse mail. La collectivité compétente reçoit tout de suite le signalement), sondages, informations sur les établissements scolaires, informations sur les associations, informations sur les commerces.

IntraMuros est disponible sur Google Play, ainsi que sur AppStore

Panneau Pocket

Panneau Pocket est une application mobile d'informations et d'alertes gratuite.

Vous y trouverez les informations des différentes communes inscrites, des alertes vigilances émises par les gendarmeries de Terrasson, Sarlat etc L'installation de Panneau Pocket est possible sur votre mobile ou votre tablette.

Recensement 2023 : Deux agentes recrutées pour nous compter

Cette année, Condat sur Vézère réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 février 2023. Les deux agentes recrutées par la commune sont Cindy Gervelas et Jennifer Rousseau.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 21 février 2023?

Contactez la commune : 05 53 51 26 61.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements... Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : 05 53 51 26 61.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Cindy Gervelas



Jennifer Rousseau

Les actions de la communauté de communes

Dans le cadre des axes stratégiques définis dans son projet de territoire, la Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir engage de nombreuses actions qui ont trouvé réalité en 2022. Un panel des plus marquantes.

Pour retrouver l'intégralité de ces actions : www.ccthp.fr

Depuis le 1^{er} octobre, le Service Habitat et Revitalisation de la Communauté de communes se mobilise.

Axe 1 : Améliorer l'habitat

Développer l'attractivité grâce à une politique ambitieuse d'amélioration de l'habitat au service de la population, la Communauté de communes consacre 250 600 €/an pendant 5 ans pour vous aider. L'année 2022 a permis de mettre en œuvre un important programme d'amélioration de l'habitat destiné à tous les administrés avec un accompagnement gratuit et personnalisé de A jusqu'à Z. Ainsi, si vous êtes propriétaire de votre logement ou d'un bien en location, des aides peuvent vous être proposées, sous conditions.

Depuis le 1^{er} octobre, le Service Habitat et Revitalisation de la Communauté de communes se mobilise pour vous proposer un accompagnement gratuit, neutre et adapté à vos besoins :

- Identification des problématiques à traiter,
- Définition et conseils des travaux à effectuer,
- Assistance dans le montage des dossiers de demande d'aides,
- Suivi de chantier et vérification du bon achèvement, de la conformité des travaux,
- Suivi du versement des aides.

Pour en savoir plus sur le programme et vérifier votre éligibilité à l'accompagnement gratuit proposé par la CCTHPN, veuillez contacter le guichet unique : 05 53 45 44 62 du lundi au vendredi de 9h à 13h.

- Assistance dans le montage des dossiers de demande d'aides,

- Suivi de chantier et vérification du bon achèvement, de la conformité des travaux,

- Suivi du versement des aides.

Pour en savoir plus sur le programme et vérifier votre éligibilité à l'accompagnement gratuit proposé par la CCTHPN, veuillez contacter le guichet unique : 05 53 45 44 62 du lundi au vendredi de 9h à 13h.



Axe 2 : Un espace de solidarités

Les Espaces France Services de la Communauté de communes conscients des enjeux de proximité au sein de nos territoires ruraux et de la disparition des services publics, les élus communautaires ont décidé de doter leur territoire d'une offre de services mutualisés sous forme de guichet unique au travers d'Espaces France Services.

Soucieuse de mettre en place une offre de services équilibrée la CCTHPN finance sur le territoire :



- Au niveau des centralités :

- un espace au sein du Centre social et culturel de Thenon
- un espace en mairie de Hautefort,
- un espace France Services à Terrasson

- Au niveau des autres communes, le service communautaire itinérant au moyen d'un véhicule adapté dessert l'ensemble des communes suivant un calendrier prédéfini que vous pouvez retrouver en consultant le site de la CCTHPN : www.ccthp.fr

Un renseignement, une demande de rendez-vous : 05 53 50 96 19

Axe 3 : Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

L'élaboration du PLUi avec les élus communaux se poursuit avec l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), une des pièces constitutives du PLUi. Le PADD expose le projet d'urbanisme et d'aménagement du territoire communautaire. Il définit la stratégie des élus pour les 10 prochaines années, en cohérence avec les politiques nationales et régionales mises en œuvre.

Les orientations du PADD traitent des thématiques suivantes :

- ☒ Un développement équilibré sur chaque commune du territoire, en tenant compte des caractéristiques des bourgs et hameaux,
- ☒ La maîtrise de l'urbanisation et de l'étalement urbain,
- ☒ Le développement économique et touristique,
- ☒ La préservation des espaces agricoles,

☒ La protection de l'environnement et de la biodiversité,

☒ Les déplacements ainsi que les mobilités douces. Plusieurs journées d'ateliers avec les élus se sont déroulées dans différentes communes, comme ici sur la commune de Bars: Objectif affiché: Une approbation en 2025

Pour tout renseignement contacter le service : ☒ 05 53 50 96 10

Axe 4 : Une intercommunalité au service des communes

Fonds de concours Défense Incendie

La Défense Incendie, de compétence communale, pose des problèmes de responsabilité juridique aux communes, puisque celle-ci peut être engagée en cas de défaut des aménagements ou de planification. La réalisation de ces aménagements étant coûteuse et la planification plus judicieuse au niveau d'un territoire, il est préférable de prévoir une mise en œuvre en commun. C'est pourquoi, afin de donner une

dimension forte à cet enjeu et permettre une avancée semblable des schémas sur l'ensemble des communes du périmètre communautaire, la Communauté de communes a proposé de prendre à sa charge la réalisation du Schéma de Défense Incendie. Elle finance aussi l'étude opérationnelle à hauteur de 60 000 € et consacre, au moyen d'un fonds de concours annuel, un budget de 50 000 € au bénéfice des communes pour les aménagements.

Financement des cotisations des communes à l'ATD

L'Agence Technique Départementale est en fait un outil de mutualisation qui permet de faire bénéficier à l'ensemble des communes de son expertise sur un grand nombre de leurs projets recouvrant un ensemble de compétences (architecture, paysage, voirie, informatique, cartographie, juridique, assainissement collectif, etc.). Pour cela, une cotisation annuelle est demandée aux communes en contrepartie des prestations proposées. Depuis cette année et afin de renforcer la mutualisation, il a été décidé que l'intercommunalité prendrait en charge, en lieu et place des communes, cette cotisation qui s'élève à 25 291 €.

Grand site de France Vallée de la Vézère : de nouveaux panneaux

La signalisation d'information locale (SIL), réalisée au moyen de panneaux de présignalisation et de panneaux de position, a pour but de guider l'utilisateur de la route vers un service ou un équipement utile à son déplacement. La SIL intervient en complémentarité de la signalisation directionnelle (panneaux routiers) pour indiquer un service ou équipement qui n'a pas été pris en compte dans le cadre du schéma directeur de signalisation de direction et qui est situé à proximité de la voirie sur laquelle l'utilisateur se déplace. La signalisation d'information locale s'adresse avant tout aux personnes ne connaissant pas le territoire.

Dès sa création, le Grand Site de France Vallée de la Vézère a engagé une démarche d'harmonisation de la signalétique sur l'ensemble du territoire. L'harmonisation de la signalétique à échelle locale permet une homogénéité et une meilleure lisibilité des informations. Elle rend le guidage sur le territoire plus efficace et améliore la reconnaissance de son identité.

Tous les services et équipements signalables ne sont pas obligatoirement à signaler. Il faut les hiérarchiser en fonction du trafic extérieur qu'ils induisent mais aussi en fonction de l'offre du territoire. Une étude de schéma directeur de signalisation a été effectuée par l'entreprise Ascode en 2017-2018 avec les missions suivantes : sélectionner les équipements et services



signalables sur le territoire du grand site de France Vallée de la Vézère, et définir précisément les panneaux ainsi que leur emplacement sur le terrain.

La SIL est ouverte aux activités de commerce, artisanat, hôtellerie, restauration, produits du terroir, ... et les activités éligibles sur la commune de Condat sur Vézère ont été prises en compte dans l'étude de schéma directeur. Le nombre de panneaux ainsi que leur emplacement a été défini pour l'ensemble des activités, publiques ou privés, du territoire de la commune, pour les activités privées une participation par panneau est demandée. Si vous souhaitez que votre activité soit signalée veuillez contacter la municipalité au 05 53 51 26 61.



Horaires

VALIDABLES DU **01/09/2022** AU **07/07/2023**

CARS
RÉGIONAUX

LIGNE

08

PLUS D'INFORMATION : **0970 870 870** APPEL NON SURTAXÉ

MONTIGNAC-LASCAUX → TERRASSON-LAVILLEDIEU → BRIVE-LA-GAILLARDE

		TOUTE PÉRIODE *									
		LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	LMmJV	S	D&JF	
		(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	
NADAILLAC	Le Bourg	06:55	-	-	-	-	-	-	-	-	
	ZA Le Peuch	07:00	-	-	-	-	-	-	-	-	
CHAVAGNAC	La Poste	07:07	-	-	-	-	-	-	-	-	
SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE	Mairie	-	-	-	07:15	-	-	-	-	-	
THONAC	Mairie	-	-	-	07:20	-	-	-	-	-	
MONTIGNAC-LASCAUX	Lascaux IV	-	06:15	-	-	-	11:30	17:20	08:20	11:25	
	Eglise	-	06:22	-	-	07:25	11:37	17:27	08:27	11:32	
	Mairie	-	-	-	07:30	07:30	-	-	-	-	
	Place Tourny	-	06:25	-	07:35	07:32	11:40	17:30	08:30	11:35	
	Le Chambon	-	06:29	-	-	07:40	11:44	17:34	08:34	11:39	
AUBAS	Le Bourg	-	06:34	-	-	07:45	-	-	-	-	
CONDAT-SUR-VÉZÈRE	La Valade	-	06:39	-	07:42	07:47	11:49	17:39	08:39	11:44	
	La Machaunie Bas	-	-	-	-	07:50	-	-	-	-	
	La Machaunie Le Bourg	-	-	-	-	07:54	-	-	-	-	
	Le Bourg	-	06:42	-	-	-	11:52	17:42	08:42	11:47	
LE LARDIN-SAINT-LAZARE	Gare SNCF	🚆	06:44	-	-	-	11:54	17:44	08:44	11:49	
	La Galibe Bourg	-	-	-	-	07:55	-	-	-	-	
	Bourg	-	06:46	-	-	08:00	11:56	17:46	08:46	11:51	
	La Galibe RD 6089	-	06:49	-	-	08:02	11:59	17:49	08:49	11:54	
TERRASSON-LAVILLEDIEU	Lycée Saint-Exupéry	-	06:52	-	07:50	08:04	08:05	12:02	17:52	08:52	
	Collège Jules Ferry	-	-	-	-	08:10	08:10	-	-	-	
	Charpenet Bourg	-	-	06:53	-	-	-	-	-	-	
	Lavilledieu	-	-	06:57	-	-	-	-	-	-	
	Stade	-	06:55	06:59	-	-	12:05	17:55	08:55	12:00	
	Gare SNCF	🚆	06:57	-	-	-	12:07	17:57	08:57	12:02	
	Place de la Libération	-	07:00	07:03	-	-	12:10	18:00	09:00	12:05	
	Guilbonde	-	07:04	07:06	-	-	12:14	18:04	09:04	12:09	
PAZAYAC	Le Gour	-	-	07:10	-	-	-	-	-	-	
	Daudevie – Abri RN89	-	07:06	07:15	-	-	12:16	18:06	09:06	12:11	
LA FEUILLADE	Bourg	07:15	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Route de Sarlat	07:18	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Champ d'Alou	-	07:11	07:20	-	-	12:21	18:11	09:11	12:16	
BRIVE-LA-GAILLARDE	PEM Brive Laroche	-	07:22	07:30	-	-	12:32	18:22	09:22	12:27	
	Université	07:32	07:31	07:38	-	-	12:40	18:30	09:30	12:35	
	Lycée Cabanis	07:34	07:33	07:40	-	-	12:42	18:32	09:32	12:37	
	Avenue Roosevelt	07:37	07:36	07:43	-	-	12:45	18:35	09:35	12:40	
	Gare SNCF	🚆	07:40	-	-	-	12:49	18:39	09:39	12:44	
	Tassigny	07:40	07:46	07:47	-	-	12:55	18:45	09:45	12:50	
	Place du 14 juillet	-	07:53	-	-	-	13:02	18:52	09:52	12:57	
	Lycée Bahuet	07:48	-	-	-	-	-	-	-	-	
Départ train Brive > Paris											
Départ train Brive > Toulouse		🚆	7:55					18:59	9:58	12:54	
								19:04	11:04	13:05	

Les horaires sont établis en fonction des conditions normales de circulation. Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification par la SNCF.

(1) Fonctionne uniquement en période scolaire

- Arrêt non desservi

LMmJV du lundi au vendredi **S** samedi **D&JF** dimanche et jours fériés

* Vacances scolaires «Zone A» :

Vacances de la Toussaint : du 22/10 au 06/11/2022

Vacances de Noël : du 17/12/2022 au 02/01/2023

Vacances d'hiver : du 04/02 au 19/02/2023

Vacances de printemps : du 08/04 au 23/04/2023

Vacances d'été : à partir du 08/07/2023



Flashez le QR-code pour accéder à la plaquette et la vidéo des consignes de sécurité à bord du car :

Gérez vos déplacements avec



Toute l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

VOTRE APPLICATION MOBILE



Installez gratuitement l'application Ticket Modalis, choisissez et payez en toute simplicité votre titre de transport sur votre smartphone <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/se-deplacer/ticket-modalis>



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Région vous transporte



Horaires

VALABLES DU **01/09/2022** AU **07/07/2023**

CARS
RÉGIONAUX

LIGNE

08

PLUS D'INFORMATION : **0970 870 870** APPEL NON SURTAXÉ

BRIVE-LA-GAILLARDE → TERRASSON-LAVILLEDIEU → MONTIGNAC-LASCAUX

		TOUTE PÉRIODE *															
		LmMjV	m	m	m	m	LmMjV	LMjV	LMjV	LMjV	LMjV	LMjV	LMjV	LMjV	S	D&JF	
			(1)	(1)	(1)	(1)		(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)				
BRIVE-LA-GAILLARDE	Lycée Bahuet	-	12:10	12:10	-	-	-	16:10	-	-	-	17:10	18:05	18:05	-	-	-
	Place du 14 juillet	08:00	-	-	-	-	13:05	-	-	-	-	-	-	-	19:00	17:30	17:30
	Gare SNCF	08:10	-	-	-	-	13:15	-	-	-	-	-	-	-	19:10	17:40	17:40
	Tassigny	08:17	12:20	12:20	-	-	13:22	16:15	-	-	-	17:20	18:15	18:15	19:17	17:47	17:47
	Avenue Roosevelt	08:22	12:25	12:25	-	-	13:27	16:20	-	-	-	17:25	18:20	18:18	19:22	17:52	17:52
	Lycée Cabanis	08:24	12:30	12:30	-	-	13:29	16:22	-	-	-	17:34	18:25	18:25	19:24	17:54	17:54
	Université	08:30	12:35	12:35	-	-	13:35	16:30	-	-	-	17:40	18:30	18:30	19:30	18:00	18:00
LA FEUILLADE	PEM Brive Laroche	08:40	-	-	-	-	13:45	16:38	-	-	-	17:48	-	-	19:38	18:10	18:10
	Champ d'Alou	08:51	-	12:45	-	-	13:56	16:47	-	-	-	17:58	18:40	-	19:48	18:20	18:20
	Route de Sarlat	-	12:56	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18:51	-	-	-
PAZAYAC	Bourg	-	12:58	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18:53	-	-	-
	Daudevie - Abri RN89	08:53	-	-	-	-	13:58	16:50	-	-	-	18:05	-	-	19:50	18:22	18:22
TERRASSON-LAVILLEDIEU	Le Gour	-	-	12:55	-	-	-	-	-	-	-	18:10	18:48	-	-	-	-
	Guilbonde	08:56	-	12:58	-	-	14:01	16:53	-	-	-	18:13	18:51	-	19:54	18:26	18:26
LE LARDIN-SAINT-LAZARE	Place de la Libération	09:00	-	13:02	-	-	14:05	16:56	-	-	-	18:20	18:58	-	19:58	18:30	18:30
	Gare SNCF	09:02	-	-	-	-	14:07	16:58	-	-	-	18:23	-	-	20:00	18:32	18:32
	Stade	09:04	-	13:07	-	-	14:09	17:00	-	-	-	18:25	19:03	-	20:02	18:35	18:35
	Lycée Saint-Exupéry	09:06	-	-	13:10	13:10	14:11	17:22	17:22	-	-	-	-	-	20:04	18:37	18:37
	Collège Jules Ferry	-	-	-	13:42	13:42	-	-	17:15	-	-	-	-	-	-	-	-
	Charpenet Bourg	-	-	13:10	-	-	-	-	-	-	-	18:28	19:06	-	-	-	-
	Lavilledieu	-	-	13:11	-	-	-	-	-	-	-	18:29	19:07	-	-	-	-
CONDAT-SUR-VÈZÈRE	La Galibe RD 6089	09:10	-	13:15	13:46	-	14:15	17:26	17:26	-	-	18:33	19:11	-	20:08	18:41	18:41
	La Galibe	-	-	-	13:47	-	-	-	17:27	-	-	-	-	-	-	-	-
	Bourg	09:13	-	13:17	13:52	-	14:18	17:32	17:32	-	-	18:35	19:13	-	20:11	18:44	18:44
AUBAS	Gare SNCF	09:14	-	13:18	-	13:52	14:19	-	-	17:32	-	19:14	-	-	20:12	18:45	18:45
	Le Bourg	09:16	-	13:20	-	-	14:21	-	-	-	-	19:16	-	-	20:14	18:47	18:47
	La Machaunie Le Bourg	-	-	-	-	13:55	-	-	-	17:35	-	-	-	-	-	-	-
	La Machaunie Bas	-	-	-	-	13:57	-	-	-	17:37	-	-	-	-	-	-	-
MONTIGNAC-LASCAUX	La Valade	09:21	-	13:25	-	14:00	14:26	-	-	17:40	-	19:21	-	-	20:19	18:52	18:52
	Le Bourg	-	-	13:30	-	14:05	14:30	-	-	17:45	-	19:26	-	-	20:23	-	-
	Le Chambon	09:25	-	13:35	14:00	14:12	14:34	-	17:40	17:50	-	19:30	-	-	20:27	18:56	18:56
	Eglise	09:27	-	13:39	-	14:16	14:36	-	-	17:54	-	19:32	-	-	20:29	18:58	18:58
	Mairie	-	-	-	14:05	14:18	-	-	17:45	17:56	-	-	-	-	-	-	-
THONAC	Place Tourny	09:29	-	13:41	14:07	14:20	14:38	-	17:47	17:58	-	19:34	-	-	20:31	19:00	19:00
	Lascaux IV	09:34	-	-	-	-	14:43	-	-	-	-	-	-	-	20:36	19:05	19:05
CHAVAGNAC	Mairie	-	-	-	14:17	-	-	-	17:57	-	-	-	-	-	-	-	-
	Mairie	-	-	-	14:22	-	-	-	18:02	-	-	-	-	-	-	-	-
NADAILLAC	La Poste	-	13:05	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19:00	-	-
	ZA Le Peuch	-	13:12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19:07	-	-
	Le Bourg	-	13:15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19:10	-	-	-
	Arrivée train Paris > Brive						13:02								19:01	16:56	16:56
	Arrivée train Toulouse > Brive														18:56		

i Les horaires sont établis en fonction des conditions normales de circulation. Les horaires des trains sont donnés à titre indicatif et sous réserve de modification par la SNCF.

(1) Fonctionne uniquement en période scolaire

- Arrêt non desservi

LmMjV du lundi au vendredi **S** samedi **D&JF** dimanche et jours fériés

- * Vacances scolaires «Zone A» :
 - Vacances de la Toussaint : du 22/10 au 06/11/2022
 - Vacances de Noël : du 17/12/2022 au 02/01/2023
 - Vacances d'hiver : du 04/02 au 19/02/2023
 - Vacances de printemps : du 08/04 au 23/04/2023
 - Vacances d'été : à partir du 08/07/2023

Flashez le QR-code pour accéder à la plaquette et la vidéo des consignes de sécurité à bord du car :



VOTRE APPLICATION MOBILE

Installez gratuitement l'application Ticket Modalis, choisissez et payez en toute simplicité votre titre de transport sur votre smartphone. <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/se-deplacer/ticket-modalis>



Gérez vos déplacements avec



Toute l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr



La Région vous transporte

- CPAM**
 - Mon N° de Sécurité Sociale à 13 chiffres
 - Ma carte Vitale (+ R.L.B. si création de compte)
 - Mon code confidentiel
- CAF**
 - Mon numéro de Sécurité Sociale
 - Mon code confidentiel
 - Le dernier avis d'imposition
 - Les 3 derniers revenus des personnes du foyer
- CARSAT**
 - Mon numéro de Sécurité Sociale à 13 chiffres
 - Un Relevé d'identité Bancaire
 - Une adresse mail valide consultable
 - Le livret de famille et le dernier avis d'imposition

France services  Communauté de Communes **Terrassonnais Haut Périgord Noir**

- IMPOTS**
 - Mes identifiants fiscaux
 - Avis déclaratif des revenus
 - Dernier avis d'imposition
 - Adresse mail consultable sur place
- IDENTITE**
 - Carte d'identité / Passeport périmé
 - Une adresse mail consultable sur place
 - CB - Timbre fiscal (si besoin)
 - Noms, dates et lieux de naissance des parents

- MSA**
 - Mon N° de Sécurité Sociale à 13 chiffres
 - Ma carte Vitale
 - Une adresse mail valide consultable
 - C.GRISE**
 - Carte Nationale d'identité
 - Certifié de cession complété et signé
 - Code de cession et Carte Grise barrée
- franceservices@cothpn.fr
06 76 90 28 36

	02.01.2023		03.01.2023		05.01.2023		06.01.2023	
	BADEFOLS D'ANS	09h00 - 11h15	TOURTOIRAC	09h15 - 11h15	BOISSEUILH	09h10 - 10h45	Marché LE LARDIN	LA DORNAC
	BEAUREGARD	11h30 - 13h00	TEMPLE LAGUYON	11h30 - 13h00	NAILHAC	11h00 - 12h45		
	VILLAC	13h45 - 16h15	GRANGES D'ANS	13h40 - 16h00	LA CHAPELLE St J.	13h25 - 15h45	08h45 - 12h30	13h30 - 16h00
	09.01.2023		10.01.2023		12.01.2023		13.01.2023	
	BARS	09h10 - 10h45	Ste ORSE	09h10 - 11h00	COUBJOURS	09h00 - 10h30	Marché LE LARDIN	PEYRIGNAC
	CONDAT	11h05 - 12h30	LIMEYRAT	11h15 - 12h30	BADEFOLS D'ANS	10h40 - 12h40		
	LA BACHELLERIE	13h10 - 16h00	GABILLOU	13h15 - 15h45	CHATRES	13h20 - 16h00	08h45 - 12h30	13h10 - 16h00
	16.01.2023		17.01.2023		19.01.2023		20.01.2023	
	Ste TRIE	09h15 - 11h00	MONTAGNAC	09h30 - 11h00	LA FEUILLADE	EHPAD La Roche Libère	Marché LE LARDIN	LA CASSAGNE
	TEILLOTS	11h15 - 12h45	AJAT	11h15 - 12h30				
	BEAUREGARD	13h45 - 16h00	AZERAT	13h15 - 16h00	08h45 - 12h30	13h15 - 16h00	08h45 - 13h00	13h45 - 16h00
	23.01.2023		24.01.2023		26.01.2023		27.01.2023	
	FOSSEMAGNE	09h15 - 10h45	Ste EULALIE D'ANS	09h20 - 10h45	PAZAYAC	EHPAD Les 4 saisons	Marché LE LARDIN	LES COTEAUX PERIGOURDINS
	AURIAC du P.	11h00 - 12h30	CHOURGNAC	11h00 - 12h30				
	AZERAT	13h30 - 16h00	St RABIER	13h15 - 16h00	08h40 - 12h30	13h15 - 16h00	08h45 - 12h30	13h30 - 16h00
	30.01.2023		31.01.2023		02.02.2023		03.02.2023	
	BADEFOLS D'ANS	09h00 - 11h15	TOURTOIRAC	09h15 - 11h15	BOISSEUILH	09h10 - 10h45	Marché LE LARDIN	LA DORNAC
	BEAUREGARD	11h30 - 13h00	TEMPLE LAGUYON	11h30 - 13h00	NAILHAC	11h00 - 12h45		
	VILLAC	13h45 - 16h15	GRANGES D'ANS	13h40 - 16h00	LA CHAPELLE St J.	13h25 - 15h45	08h45 - 12h30	13h30 - 16h00
	06.02.2023		07.02.2023		09.02.2023		10.02.2023	
	BARS	09h10 - 10h45	Ste ORSE	09h10 - 11h00	COUBJOURS	09h00 - 10h30	Marché LE LARDIN	PEYRIGNAC
	CONDAT	11h05 - 12h30	LIMEYRAT	11h15 - 12h30	BADEFOLS D'ANS	10h40 - 12h40		
	LA BACHELLERIE	13h10 - 16h00	GABILLOU	13h15 - 15h45	CHATRES	13h20 - 16h00	08h45 - 12h30	13h10 - 16h00
	13.02.2023		14.02.2023		16.02.2023		17.02.2023	
	Ste TRIE	09h15 - 11h00	MONTAGNAC	09h30 - 11h00	LA FEUILLADE	EHPAD La Roche Libère	Marché LE LARDIN	LA CASSAGNE
	TEILLOTS	11h15 - 12h45	AJAT	11h15 - 12h30				
	BEAUREGARD	13h45 - 16h00	AZERAT	13h15 - 16h00	08h45 - 12h30	13h15 - 16h00	08h45 - 13h00	13h45 - 16h00
	20.02.2023		21.02.2023		23.02.2023		24.02.2023	
	FOSSEMAGNE	09h15 - 10h45	Ste EULALIE D'ANS	09h20 - 10h45	PAZAYAC	EHPAD Les 4 saisons	Marché LE LARDIN	LES COTEAUX PERIGOURDINS
	AURIAC du P.	11h00 - 12h30	CHOURGNAC	11h00 - 12h30				
	AZERAT	13h30 - 16h00	St RABIER	13h15 - 16h00	08h40 - 12h30	13h15 - 16h00	08h45 - 12h30	13h30 - 16h00
	27.02.2023		28.02.2023		02.03.2023		03.03.2023	
	BADEFOLS D'ANS	09h00 - 11h15	TOURTOIRAC	09h15 - 11h15	BOISSEUILH	09h10 - 10h45	Marché LE LARDIN	LA DORNAC
	BEAUREGARD	11h30 - 13h00	TEMPLE LAGUYON	11h30 - 13h00	NAILHAC	11h00 - 12h45		
	VILLAC	13h45 - 16h15	GRANGES D'ANS	13h40 - 16h00	LA CHAPELLE St J.	13h25 - 15h45	08h45 - 12h30	13h30 - 16h00
	06.03.2023		07.03.2023		09.03.2023		10.03.2023	
	BARS	09h10 - 10h45	Ste ORSE	09h10 - 11h00	COUBJOURS	09h00 - 10h30	Marché LE LARDIN	PEYRIGNAC
	CONDAT	11h05 - 12h30	LIMEYRAT	11h15 - 12h30	BADEFOLS D'ANS	10h40 - 12h40		
	LA BACHELLERIE	13h10 - 16h00	GABILLOU	13h15 - 15h45	CHATRES	13h20 - 16h00	08h45 - 12h30	13h10 - 16h00
	13.03.2023		14.03.2023		16.03.2023		17.03.2023	
	Ste TRIE	09h15 - 11h00	MONTAGNAC	09h30 - 11h00	LA FEUILLADE	EHPAD La Roche Libère	Marché LE LARDIN	LA CASSAGNE
	TEILLOTS	11h15 - 12h45	AJAT	11h15 - 12h30				
	BEAUREGARD	13h45 - 16h00	AZERAT	13h15 - 16h00	08h45 - 12h30	13h15 - 16h00	08h45 - 13h00	13h45 - 16h00
	20.03.2023		21.03.2023		23.03.2023		24.03.2023	
	FOSSEMAGNE	09h15 - 10h45	Ste EULALIE D'ANS	09h20 - 10h45	PAZAYAC	EHPAD Les 4 saisons	Marché LE LARDIN	LES COTEAUX PERIGOURDINS
	AURIAC du P.	11h00 - 12h30	CHOURGNAC	11h00 - 12h30				
	AZERAT	13h30 - 16h00	St RABIER	13h15 - 16h00	08h40 - 12h30	13h15 - 16h00	08h45 - 12h30	13h30 - 16h00
	27.03.2023		28.03.2023		30.03.2023		31.03.2023	
	BADEFOLS D'ANS	09h00 - 11h15	TOURTOIRAC	09h15 - 11h15	BOISSEUILH	09h10 - 10h45	Marché LE LARDIN	LA DORNAC
	BEAUREGARD	11h30 - 13h00	TEMPLE LAGUYON	11h30 - 13h00	NAILHAC	11h00 - 12h45		
	VILLAC	13h45 - 16h15	GRANGES D'ANS	13h40 - 16h00	LA CHAPELLE St J.	13h25 - 15h45	08h45 - 12h30	13h30 - 16h00



Retrouvez-nous  **Proche de chez vous.**

Coubjours  Sortie du bourg D71 direction Badefols

Condat sur Vézère - Granges d'Ans  Arrêt de bus

Tourtoirac  Place des Platanes

La Bachellerie  Parc R.Lescure

Villac  Ancienne Gare

Auriac du Périgord - Azerat - Batefols d'Ans - Beauregard de Terrasson
La Chapelle St Jean - Les Côteaux Périgourdins - Ladornac  Parking de la Mairie

Montagnac d'Auberoche  Parking - Route des Crêtes

Naillhac  Parking de l'ancienne école

Fosseماغne - Limeyrat - La Cassagne - La Chapelle St Jean - La Feuillade - Pazayac - Peyrignac
Sainte Eulalie d'Ans - Sainte Orse - Saint Rabier - Sainte Trie - Le Lardin Saint Lazare  A côté de la Mairie

Bars  Place de la Barade

Gabillou  Place de la salle Polyvalente

Ajat  Parking de la Route des Moulins

Boisseuilh - Chourgnac - Teillots - Temple Laguyon - Châtres  Place de l'église



Retrouvez-nous  **Proche de chez vous.**

Coubjours  Sortie du bourg D71 direction Badefols

Condat sur Vézère - Granges d'Ans  Arrêt de bus

Tourtoirac  Place des Platanes

La Bachellerie  Parc R.Lescure

Villac  Ancienne Gare

Auriac du Périgord - Azerat - Batefols d'Ans - Beauregard de Terrasson
La Chapelle St Jean - Les Côteaux Périgourdins - Ladornac  Parking de la Mairie

Montagnac d'Auberoche  Parking - Route des Crêtes

Naillhac  Parking de l'ancienne école

Fosseماغne - Limeyrat - La Cassagne - La Chapelle St Jean - La Feuillade - Pazayac - Peyrignac
Sainte Eulalie d'Ans - Sainte Orse - Saint Rabier - Sainte Trie - Le Lardin Saint Lazare  A côté de la Mairie

Bars  Place de la Barade

Gabillou  Place de la salle Polyvalente

Ajat  Parking de la Route des Moulins

Boisseuilh - Chourgnac - Teillots - Temple Laguyon - Châtres  Place de l'église



Je me déplace avec les bons documents...

CAF	<ul style="list-style-type: none"> • Mon numéro de Sécurité Sociale • Mon code confidentiel • Les 3 derniers revenus des personnes du foyer • Le dernier avis d'imposition 	Cession de véhicule <ul style="list-style-type: none"> • Carte Nationale d'Identité • Carte de cession complétée et signée • Code de cession et Carte Grise barrée
CPAM	<ul style="list-style-type: none"> • Mon numéro de Sécurité Sociale à 13 chiffres • Ma carte Vitale • Mon code confidentiel (+ R.I.B. si création de compte) 	Impôts <ul style="list-style-type: none"> • Mes identifiants fiscaux • Avis déclaratif des revenus • Dernier avis d'imposition • Adresse mail valide consultable
MSA	<ul style="list-style-type: none"> • Mon numéro de Sécurité Sociale à 13 chiffres • Ma carte Vitale • Une adresse mail valide consultable 	
CNI PASSEPORT	<ul style="list-style-type: none"> • Carte d'identité / Passeport périmé • Une adresse mail valide consultable • CB - si perte du document à refaire • Noms, dates et lieux de naissance des parents 	06 76 90 28 36
POLE EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> • Mon numéro d'identifiant et son mot de passe • Un Relevé d'Identité Bancaire • Une adresse mail valide consultable • Ma carte d'identité en cours de validité 	franceservices@ccthpn.fr
CARSAT	<ul style="list-style-type: none"> • Mon numéro de Sécurité Sociale à 13 chiffres • Un Relevé d'Identité Bancaire • Une adresse mail valide consultable • Le livret de famille et le dernier avis d'imposition 	www.ccthpn.fr

Je souhaite actualiser ma situation sur Pôle-Emploi
Midi-Pyrénées 06 76 90 28 36

J'ai besoin d'aide pour accéder à mon compte Ameli
Midi-Pyrénées 06 76 90 28 36

Je ne sais pas vers qui me tourner pour faire mon permis de conduire
Midi-Pyrénées 06 76 90 28 36

VENEZ, ON VA S'EN OCCUPER !
Midi-Pyrénées 06 76 90 28 36



Vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques près de chez vous.

La marque Eau du Périgord Est est née



La Commune de Condat-sur-Vézère a délégué la production et la distribution de l'eau au Syndicat mixte d'adduction d'eau potable du Périgord Est (SMAEP). Vous trouverez, ci-dessous, le courrier du Président du Syndicat, envoyé à tous les abonnés, qui présente la nouvelle organisation de la gestion de l'eau sur notre territoire à compter du 1^{er} Janvier 2023.



Le syndicat mixte d'adduction d'eau potable du Périgord Est (SMAEP) qui organise la production et la distribution de l'eau potable sur les 37 communes de notre territoire vient de renouveler le contrat d'affermage pour la gestion de ses installations à la société Veolia via une société dédiée propre à notre service.

Pour rappel le syndicat est propriétaire de l'ensemble de ses installations soit 50 ouvrages, (stations de pompage, réservoirs de stockage, surpresseurs) et 1000 km de réseau de distribution, Il a en charge l'entretien des ouvrages et le renouvellement des canalisations. Il confie par ailleurs à un délégataire l'exploitation de ces installations afin d'en assurer le bon fonctionnement.

Nous disposons actuellement, de par nos différentes ressources, d'une eau de bonne qualité et en quantité suffisante. Les évolutions climatiques à venir, dont nous commençons à voir les effets, nous obligent à anticiper cette situation et à mettre en place les actions nécessaires pour limiter nos prélèvements dans le milieu naturel et à continuer à distribuer une eau de qualité.

C'est tout l'enjeu du nouveau contrat qui va démarrer au 1er janvier 2023. Nous avons ainsi demandé au délégataire des engagements forts sur la réduction des pertes d'eau sur le réseau avec un objectif de diminuer nos prélèvements de plus de 2 millions de m³ sur la durée du contrat. Pour cela de nombreux investissements sont programmés pour mieux détecter les fuites réseaux. Une évolution importante sera la

mise en place du télérelevé de l'ensemble des compteurs des abonnés ce qui, outre le fait de vous facturer la consommation exacte à chaque facture, vous permettra d'être informé immédiatement en cas de fuite sur vos installations via l'application « Veolia et moi ».

Une nouveauté également est la création d'une société dédiée à notre service, la Compagnie des Eaux du Périgord Est avec une marque « Eau du Périgord Est ». Nous bénéficions ainsi d'une structure propre à notre syndicat avec du personnel dédié à notre service tout en gardant l'appui de la société mère Veolia. Le but est de garder un service de proximité, local, afin de répondre au mieux et dans les meilleurs délais aux différentes demandes des abonnés.

Notre syndicat voit son périmètre s'étendre au 1er janvier 2023. En effet la commune de Terrasson qui disposait de son propre service d'eau pour une partie de son territoire a souhaité adhérer pour l'ensemble de la commune au syndicat du Périgord Est. Une harmonisation progressive du prix de l'eau sur l'ensemble du territoire sera mise en place.

Préserver notre ressource en eau, distribuer une eau de qualité, optimiser nos consommations énergétiques, assurer un service de proximité à l'ensemble de nos abonnés tels sont les objectifs fixés par ce nouveau contrat.

Le président du SMAEP

Jean DEMAISON

Agenda 2030 : Un atelier savonnerie



Tout au long de l'année dernière, l'équipe de l'Agenda 2030 vous a proposé des ateliers du savoir-faire (greffe, multimédia, savonnerie...)

En 2023, nous reprenons nos rencontres et ces moments conviviaux.

En début d'année, nous proposerons une initiation à la méthode de Savonnerie à Froid.

Ensemble apprenons à confectionner un savon fait maison avec des huiles naturelles, une méthode ancestrale.

Un savon, c'est moins de déchets, pas d'emballage et un produit plus sain pour votre peau.

Un module 1 sera de nouveau proposé. Et, pour ceux qui ont déjà participé, un module 2 sera programmé ultérieurement.

Pour les dates des animations de l'Agenda 2030, vous trouverez les informations et les dates sur les vitrines de la commune, le site web ainsi que sur les réseaux sociaux.

Si vous avez des idées, des envies, des compétences à partager, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.



Deux soirées danse en juin avec l'Amicale Laïque

Après cette période malheureuse de pandémie, nous avons pu reprendre nos activités pleinement. Cette saison, l'Amicale Laïque prépare un spectacle sur le thème de Disney. Nos 8 groupes de danse vous proposeront deux soirées : **le samedi 3 Juin 2023 et le samedi 10 Juin 2023.**

Nous avons toujours besoin de bénévoles pour préparer le spectacle mais aussi les soirs des représentations, donc si vous avez envie de soutenir l'enthousiasme de nos jeunes, vous êtes les bienvenus. Nous vous souhaitons une très belle année 2023.



Condat Animations fait le show



Le bureau de Condat Animations et son président, Eddy Nouailhane vous souhaitent **une très belle année 2023**. Espérant que cette tempête d'événements soit enfin terminée et que l'on puisse passer une nouvelle année paisiblement.

Regardons un peu en arrière sur une rétrospective de 2022 avec quelques animations :

Un atelier théâtre a été créé. Encadrés par deux professionnels, des Condatois de toutes générations se réunissent un dimanche par mois et préparent déjà un spectacle.

Aout 2022 – 3^e fête médiévale qui, encore une fois, a plongé Condat dans le moyen Age.

Octobre Rose a réuni une centaine de marcheurs désireux d'apporter leur soutien pour cette cause.

Cette manifestation s'est déroulée le dimanche matin autour d'un café et de gâteaux pour continuer par une marche (3 parcours étaient tracés pour permettre à tous de participer).

Un pot de l'amitié a été servi pour clôturer cette belle matinée.

Ce rassemblement a permis de récolter des fonds afin de soutenir la recherche contre le cancer.

Un grand merci aux donateurs (GIE , At'ome, le personnel de la papeterie de Condat , les marcheurs des associations et tous les anonymes qui se sont investis pour cette cause).

La messe de Noël en occitan avec l'Abbé Deljarry accompagnée par la chorale de Condat Animations a encore eu un franc succès. Un pot de l'amitié a été servi après la cérémonie.

Nos activités au sein de l'association sont : marche nordique, bal trad, chorale, Fête médiévale, animations diverses (théâtre, rollers, ...) et œnologie.

Le président tient à remercier tous les membres du bureau pour leur implication lors de ces manifestations ainsi que l'ensemble des bénévoles pour leur soutien tout au long de l'année.

Nous recherchons de nouveaux adhérents désireux d'investir et proposer de nouveaux événements pouvant animer notre village. Faites-vous connaître !

Belle année et au plaisir de se voir lors de nos prochains rendez-vous.

Pour plus de renseignements vous pouvez appeler le numéro suivant : **07 86 08 28 42**.





1700 visiteurs à la fête médiévale

La fête médiévale s'est déroulée le 22 août 2022 sous de bons auspices, le soleil et le réjouissement des quelques 1700 visiteurs étant au rendez-vous.

La préparation annuelle de cette fête mobilise une trentaine de bénévoles lors de rencontres régulières autour de la recherche des spectacles et démonstrations d'artisanat, du montage des guirlandes, de la confection des costumes, de la fabrication de structures décoratives, des engins médiévaux d'attractions. Le nombre de bénévoles se voit nécessairement triplé pour le jour de l'événement afin d'en assurer l'accueil, l'animation et la restauration.

Les partenariats sont multiples avec la municipalité, l'association de chasse, les commerçants et professions libérales, les voisins et amis de la commune.

Ce petit écosystème villageois, né autour de notre commanderie condatoise, permet aux habitants de se connaître, de s'apprécier et de partager de bons moments de convivialité autour d'un but commun : divertir les visiteurs au cœur de notre village.

Les témoignages élogieux des visiteurs, adultes et enfants, justifient tout l'engagement de l'équipe des bénévoles.



Pour revivre l'événement vous pouvez consulter la page facebook de la commune: [villagedecondat-survezere](https://www.facebook.com/villagedecondat-survezere) <https://fb.watch/hGK6abOWf/> et regarder le film réalisé par Erick Moisy, ancien réalisateur venu s'installer depuis quelques années sur la commune.



Pêche : 131 membres en 2022

L'Amicale de pêche a vendu 182 cartes, dont : 83 cartes interfédérales ; 32 cartes majeur ; 11 cartes mineur ; 5 cartes femme ; 13 cartes enfant moins de 12 ans ; 1 carte hebdomadaire ; 37 cartes journalières. Ce qui représente 131 membres actifs et 51 membres associés.

15% des ventes ont été faites sur Internet et 85% par le bar « Lou País » que le président Eric Mandral et l'association de pêche remercient pour son implication. Eric Mandral tient au nom de l'AAPPMA et en son nom propre à remercier toutes les personnes qui contribuent au maintien en état de nos étangs de pêche et à l'entretien des zones qui les entourent. Bonne année 2023 à tous.

Bilan 2022

28 janvier : lâcher de 150 kg de carpes dans la Vézère, donnée par la fédération de pêche et réalisé en collaboration avec la pisciculture Desmarres.

5 mars : nettoyage de l'étang de 8h à 12h.

10 mars : lâcher de 100 kg de truites Fario du Blagour de Coly, aidé de 14 personnes

12 mars : ouverture du Coly

5 avril : 10 000 larves de brochet ont été mises dans les étangs de reproduction.

6 avril : passage du gyrobroyeur, tondeuse et débroussailleuse à l'étang de Condat.

Ces actions ont été réalisées conjointement par Pierrot Lajugie, Quentin et Eric Mandral.

14 avril : nettoyage de l'étang de Condat l'après-midi

22 avril : lâcher de 60Kg de truites AEC dans le l'étang de Condat et 40 kg de truites dans la vézère au Blagour

23 avril : ouverture de l'étang avec 33 pêcheurs

29 avril : 18 000 truitelles Fario nourries, mesurant 4 cm, données par la Fédération ont été lâchées dans le Coly.

6 et 12 mai : nettoyages des postes 1,2,3,4 et 5 sur la Vézère

25 mai : 60 Kg de truites AEC du Blagour mis dans l'étang

8 juin : vidange des étangs de reproduction. Il n'y avait aucun brocheton.

Du 12 au 23 août, il a été procédé au nettoyage des différents postes de pêche sur la Vézère

Du 25 au 28 août : enduro-carpe sur la Vézère, qui a rassemblé 9 équipes de pêcheurs venus de l'Allier, Vienne, Haute Vienne, Lot, Tarn, Tarn et Garonne et Dordogne.

A cette occasion, 2 carpes, 12 carpeaux et 4 silures ont été pêchés.

Les plus belles prises :

Thomas Roy et Mickaël de Vichy avec 1 carpe de 10,1 kg.

Arnaud et Quentin Mandral de Condat avec 1 carpe de 8,4 kg et 1 silure de 130cm, pesant 14 kg.

Rémi Tujague et Dorian Millet de Poitiers avec 2 carpeaux de 2,1 kg.

10 septembre : dans le cadre de l'agenda 2030, il été prévu une matinée de nettoyage des berges du Coly qui a été annulée. Le rendez-vous est reporté au 9 septembre 2023

15 novembre : visite des berges de la Vézère, en compagnie d'Eric Mandral et accompagné de 3 étudiants envoyés par le pôle international de la préhistoire (PIP) pour aborder les nombreux sujets de la Vézère, grand site de France.

Les principaux points abordés concernaient l'aménagement durable des postes de pêche, l'entretien du petit patrimoine bordant le cours d'eau ainsi que le maintien en état du domaine privé fluvial.

6 décembre : alevinage de la Vézère de 1 000 perchettes de 10 cm et black bass de 6 cm.

L'accès à la fontaine du Cayre réhabilité

Les travaux de réhabilitation de la fontaine du Cayre, située au lieu-dit « Les Péricoux » sur une parcelle communale, après accord de la municipalité, se sont déroulés en 2 phases.

D'abord des travaux de débroussaillage, de tronçonnage et d'arrachage de souches, réalisés au printemps 2022. Puis, des travaux de génie civil (renforcement de la structure du chemin d'accès par apport de matériaux : 20 tonnes de 0/63 et 10 tonnes de 0//31.5) à l'été 2022.

Ces opérations ont nécessité l'emploi de matériel pour espaces verts, la location d'une mini pelle pour effectuer les travaux de terrassement et la mise en place des matériaux fournis gracieusement par la carrière MBL (convention de la municipalité avec



l'entreprise). Le transport étant à la charge du collectif. Afin de faire aboutir ce projet, le collectif s'est rapproché de la

société de pêche de Condat, par l'intermédiaire de son président, Eric Mandral. Celui-ci a répondu favorablement au financement total de l'opération en octroyant une subvention de la fédération de pêche de 500€ et de 77€ sur les fonds propres de l'Amicale des pêcheurs.

Coût financier : location mini pelle : 336 € ; livraison matériaux : 180€ ; petites fournitures : 61€.

Les membres du collectif ayant participé à cette opération : Hans Canteloube, Michel François, Georges Lachaud, Daniel Laronze et Julien Laronze. Afin de faire revivre ce lieu, la municipalité s'est engagée à aménager le site par la mise en place d'une table de pique-nique et à entretenir les abords.

Six orienteurs au championnat de France

Cette année a été plus que satisfaisante pour le club avec un championnat de Nouvelle Aquitaine format moyenne distance au mois d'avril 2022 qui a reçu plus de 700 participants, tous satisfaits de l'organisation proposée sur des terrains une nouvelle fois très techniques.

De nouveaux licenciés sont venus renforcer le noyau de compétiteurs confirmés, ce qui a permis de présenter une équipe



de 6 orienteurs au championnat de France des clubs en Corrèze au mois de mai 2022.

L'équipe de relais (épreuve phare du championnat) a terminé 40^e sur 84, ce qui est un résultat très satisfaisant pour une première participation à ce type de compétition nationale.

De gauche à droite : Eric (absent sur la photo), Damien, Romane, Francette, Sébastien et Claude ont mis en application tous les acquis techniques des séances d'entraînement mensuelles préparées par Rémy et Claude. Ces séances sont ouvertes à tout public : licenciés, non licenciés, loisirs, randonneurs, etc... En début d'année des séances spéciales patrimoine seront au programme.

Venez découvrir l'orientation, seul ou en famille, jeunes et moins jeunes.

Pour tout renseignement : Laure lajoinie, Stéphane Roudier, Claude Frédérique ou Rémy Durrens (voir notre site : www.cac2408.fr)

A bientôt en forêt et sur les sentiers de Condat-sur-Vézère.

Club athlétique de Condat

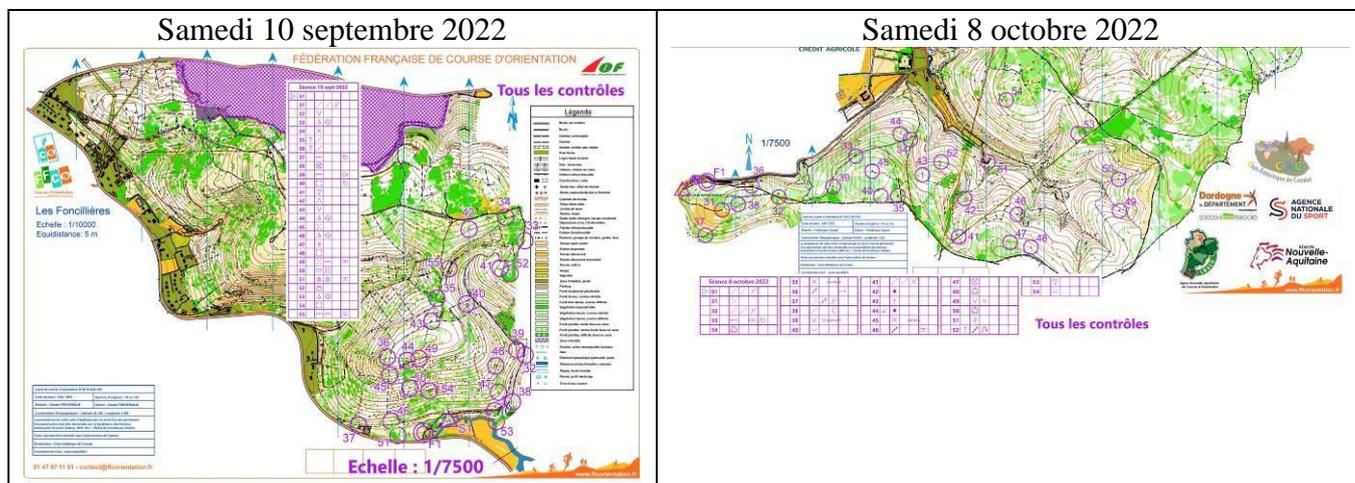
Tél. 05.53.82.63.74

mail : claude.frederique@wanadoo.fr

Site internet : www.CAC2408.fr



Exemples de cartes de séances d'entraînement du 2^{ème} semestre



Nouvelle saison 2021-2022 pour le Condat-Beauregard football club

A nouveau toutes les catégories sont représentées des U6 au U19, mais cette année en U15 et U19 en entente avec le club de Terrasson pour des raisons de proximité entre nos 2 clubs.

Les installations de Beauregard dotées d'un excellent éclairage nous

permettent des entrainements séniors dans d'excellentes conditions : plusieurs matchs se sont déroulés sur ce stade, équipe C, loisirs mais également plateau de jeunes le samedi.

Merci aux communes de Beauregard et Condat pour leur soutien, mais

également à tous les bénévoles de notre club sans qui rien ne serait possible. Meilleurs vœux à toutes et tous de la part de Condat Beauregard Football C

Hommage à Daniel Morelle

Un hommage a été rendu à Daniel Morelle aux jardins familiaux le matin du 12 novembre, ce dernier est décédé dans un accident de la route au mois d'août. Daniel et sa famille, depuis leur arrivée sur notre commune, s'étaient investis auprès de plusieurs associations et faisaient partie de l'agenda 2030. Cheville ouvrière des jardins familiaux, Daniel prenait soin également de l'espace partagé en permaculture au sein du collectif des jardiniers. Il a prodigué ses bons conseils et services auprès des nouveaux arrivants dans les jardins.

La municipalité, sa famille, ses amis, lui ont adressé un dernier témoignage d'amitié et de reconnaissance en procédant à la plantation d'un arbre à sa mémoire (il s'agit d'un plaqueminer ou arbre à kakis) ainsi qu'au dépôt d'une plaque commémorative.



A l'agenda de la commune

Vœux du Maire : 12 janvier à 18h

A l'occasion de la nouvelle année et pour permettre au plus grand nombre de passer un moment de convivialité, la Municipalité de Condat invite l'ensemble de ses concitoyens le jeudi 12 janvier 2023 à partir de 18h à la salle des fêtes, à partager le pot de l'amitié.

Venez nombreux, nous vous y attendons.

Repas des aînés : Dimanche 2 avril

Cette année, le traditionnel repas des aînés est programmé pour le dimanche 2 avril à la Salle des Fêtes de Condat. A cet effet, vous recevrez quelques semaines avant une invitation pour cette journée.

Etat-civil

Naissances

Jules CROCQUEFER, le 6 janvier 2022
Lucie Marie Louise MAGNE, le 11 mars 2022
Joy Lilou REGNER, le 1^{er} avril 2022
Julia Chloé Pauline FERNANDES, le 6 mai 2022
Dyna CHENNIT, le 31 août 2022
Giulia Simone Jacqueline RIVALAN PICOT, le 14 novembre 2022
Julia NAUDY, le 6 décembre 2022



Mariage



Mohammed ALAOUI-MRANI & Nesrine BEN AMARA,
le 7 mai 2022
Philippe Olivier DEMAIN & Elina Marie DEMAISON,
le 2 juillet 2022
Jean-Michel RAMOUN & Patricia LAGARDE,
le 3 septembre 2022
Rémy MENDES & Jennifer Florentine Sabine GAEREMYNCK,
le 17 septembre 2022

Décès

Hervé Louis Marie CLEMENT,
le 27 janvier 2022
Yvette Marie Jeannine REIX veuve CHAMINADE,
le 12 mai 2022
Jean Marie Patric CHOUZENOIX, le 5 juillet 2022
Martin KOURIL, le 26 juillet 2022
Daniel Jean Roland MORELLE, le 29 juillet 2022
Daniel DELMAS, le 3 août 2022
Marie Chantal DE LEOBARDY, le 5 septembre 2022
Marguerite NORMAND veuve LACOSTE, le 8 septembre 2022
Henri CHAMBOT, le 9 septembre 2022
Sylvain ESSER, le 9 septembre 2022
Jacqueline Augustine Gabrielle MASSY veuve DABJAT, le 3 octobre 2022
Claudette DELPEYROUX, le 16 octobre 2022
Jeanne Marie CHAMBARD veuve FREDOUT, le 3 novembre 2022
Joël Norbert André COEURET, le 11 novembre 2022
Eva JOFFRE veuve MALLEFILLE, le 27 décembre 2022





Mon calendrier de collecte



Ordures Ménagères
Tous les vendredis



Collecte Sélective
Vendredi semaine paire

Janvier 2023		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		
1 D		1 M		1 M		1 S		1 L	<i>Férié</i>	18	1 J	
2 L		2 J		2 J		2 D		2 M			2 V	
3 M		3 V		3 V		3 L		3 M		14	3 S	
4 M		4 S		4 S		4 M		4 J			4 D	
5 J		5 D		5 D		5 M		5 V			5 L	
6 V		6 L		6 L		6 J		6 S			6 M	
7 S		7 M		7 M		7 V		7 D			7 M	
8 D		8 M		8 M		8 S		8 L			8 J	
9 L		9 J		9 J		9 D		9 M			9 V	
10 M		10 V		10 V		10 L		10 M		15	10 S	
11 M		11 S		11 S		11 M		11 J			11 D	
12 J		12 D		12 D		12 M		12 V			12 L	
13 V		13 L		13 L		13 J		13 S			13 M	
14 S		14 M		14 M		14 V		14 D			14 M	
15 D		15 M		15 M		15 S		15 L			15 J	
16 L		16 J		16 J		16 D		16 M			16 V	
17 M		17 V		17 V		17 L		17 M		16	17 S	
18 M		18 S		18 S		18 M		18 J			18 D	
19 J		19 D		19 D		19 M		19 V			19 L	
20 V		20 L		20 L		20 J		20 S			20 M	
21 S		21 M		21 M		21 V		21 D			21 M	
22 D		22 M		22 M		22 S		22 L			22 J	
23 L		23 J		23 J		23 D		23 M			23 V	
24 M		24 V		24 V		24 L		24 M		17	24 S	
25 M		25 S		25 S		25 M		25 J			25 D	
26 J		26 D		26 D		26 M		26 V			26 L	
27 V		27 L		27 L		27 J		27 S			27 M	
28 S		28 M		28 M		28 V		28 D			28 M	
29 D		29 M		29 M		29 S		29 L			29 J	
30 L		30 J		30 J		30 D		30 M			30 V	
31 M		31 V		31 V		31 M		31 M			31 M	

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 S		1 M		1 V		1 D		1 M		1 V	
2 D		2 M		2 S		2 L		2 J		2 S	
3 L		3 J		3 D		3 M		3 V		3 D	
4 M		4 V		4 L		4 M		4 S		4 L	
5 M		5 S		5 M		5 J		5 D		5 M	
6 J		6 D		6 M		6 V		6 L		6 M	
7 V		7 L		7 J		7 S		7 M		7 J	
8 S		8 M		8 V		8 D		8 M		8 V	
9 D		9 M		9 S		9 L		9 J		9 S	
10 L		10 J		10 D		10 M		10 V		10 D	
11 M		11 V		11 L		11 M		11 S		11 L	
12 M		12 S		12 M		12 J		12 D		12 M	
13 J		13 D		13 M		13 V		13 L		13 M	
14 V		14 L		14 J		14 S		14 M		14 J	
15 S		15 M		15 V		15 D		15 M		15 V	
16 D		16 M		16 S		16 L		16 J		16 S	
17 L		17 J		17 D		17 M		17 V		17 D	
18 M		18 V		18 L		18 M		18 S		18 L	
19 M		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M	
20 J		20 D		20 M		20 V		20 L		20 M	
21 V		21 L		21 J		21 S		21 M		21 J	
22 S		22 M		22 V		22 D		22 M		22 V	
23 D		23 M		23 S		23 L		23 J		23 S	
24 L		24 J		24 D		24 M		24 V		24 D	
25 M		25 V		25 L		25 M		25 S		25 L	
26 M		26 S		26 M		26 J		26 D		26 M	
27 J		27 D		27 M		27 V		27 L		27 M	
28 V		28 L		28 J		28 S		28 M		28 J	
29 S		29 M		29 V		29 D		29 M		29 V	
30 D		30 M		30 S		30 L		30 J		30 S	
31 L		31 J		31 M		31 M		31 M		31 D	

Jours fériés

Le Sirtom vous rappelle l'organisation concernant les jours fériés :

Si votre jour de collecte «tombe» un jour férié : la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine